

Conseils communaux

Séance du 16 mars 2015

Mme Colette Wyème et Mr Thomas Snyders sont excusés.

SÉANCE PUBLIQUE

Le Conseil,

Décide, à l'unanimité, d'approuver le montant de la redevance définitive du service d'incendie pour l'année 2013 (139 499.13 euros)

Décide, à l'unanimité, d'octroyer un subside à l'ASBL « musée en Piconrue » pour l'année 2015 (400 euros)

Décide, à l'unanimité, de marquer son accord sur la participation financière de la commune à hauteur de 1 000 euros dans le cadre du projet Télévie 2015

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention à la Maison du Tourisme Ourthe et Aisne pour l'année 2015 (1265 euros)

Décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention à l'ASBL « Maison de l'urbanisme Famenne Ardenne » pour l'année 2015 (subvention basée sur le nombre d'habitants au 31/12 de l'année précédente multipliée par 0.25 €)

Décide, à l'unanimité, d'approuver la décision d'élaborer un rapport urbanistique environnemental (R.U.E) à Wate-Fosse

Prend connaissance des arrêtés de Bourgmestre et des autorisations de chantier

Prend connaissance de la décision de l'autorité de tutelle (Budget 2015)

SÉANCE A HUIT CLOS

Décide, à l'unanimité, d'approuver la réaffectation temporaire d'un instituteur primaire à l'école communale de Rendeux (du 27/02/15 au 31/03/15) en remplacement d'une titulaire en congé de maladie – 4/24 – Prolongation

Décide, à l'unanimité, d'accepter la démission de Mme Sylvie Cambier, maître de morale à l'école communale de Rendeux (6 périodes) en date du 31.10.2014

Ratification des désignations d'enseignants